Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_02-BF

LES ACHARDS

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales: « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.
Le compte de gestion, quant à lui, est établi par le comptable de la collectivité.
Le vote du Conseil Municipal arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin suivant l'année de l'exercice.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.
Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.
Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le vote des comptes administratifs est prévu le 26 février 2024.

1. LE BUDGET PRINCIPAL

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Pour rappel, les dépenses de fonctionnement sont constituées des dépenses d'entretien et d'énergie des bâtiments, des fournitures diverses, des prestations de services, des traitements des agents territoriaux, des indemnités des élus, des subventions aux associations et des intérêts d'emprunt.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_02-BF

Article	Intitulé	BP 2023	DM	BP 2023+DM	CA 2023
011	Charges à caractère général	1 170 650,00 €		1 170 650,00 €	832 473,35 €
012	Charges de personnel nettes	1 300 000,00 €		1 300 000,00 €	1 202 613,39 €
014	Atténuation de produits	185 000,00 €	10 000,00 €	195 000,00 €	187 461,51 €
022	Dépenses imprévues	90 000,00 €	-10 000,00 €	80 000,00 €	
65	Subventions, contingents	200 000,00 €		200 000,00 €	194 431,31 €
66	Intérêts de la dette	50 000,00 €		50 000,00 €	44 483,53 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €		5 000,00 €	4 103,00 €
TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT		**3 000 650,00 €**	**0,00 €**	**3 000 650,00 €**	**2 465 566,09 €**
023	Virement section d'investissement	453 800,00 €		453 800,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00 €		300 000,00 €	258 322,91 €
TOTAL ORDRE DEPENSE FONCTIONNEMENT		**753 800,00 €**	**0,00 €**	**753 800,00 €**	**258 322,91 €**
TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT		**3 754 450,00 €**	**0,00 €**	**3 754 450,00 €**	**2 723 889,00 €**

Il convient de souligner que la commune des Achards maîtrise ses dépenses de fonctionnement CA de 2022 à 2 330 136,29 € et CA 2023 à 2 465 566,09 € soit une augmentation de 5,81 %. D'après la dernière situation mensuelle comptable des collectivités locales, publié par l'administration fiscale le 15 janvier 2024, les dépenses de fonctionnement globales des collectivités augmentent +5,9 %.

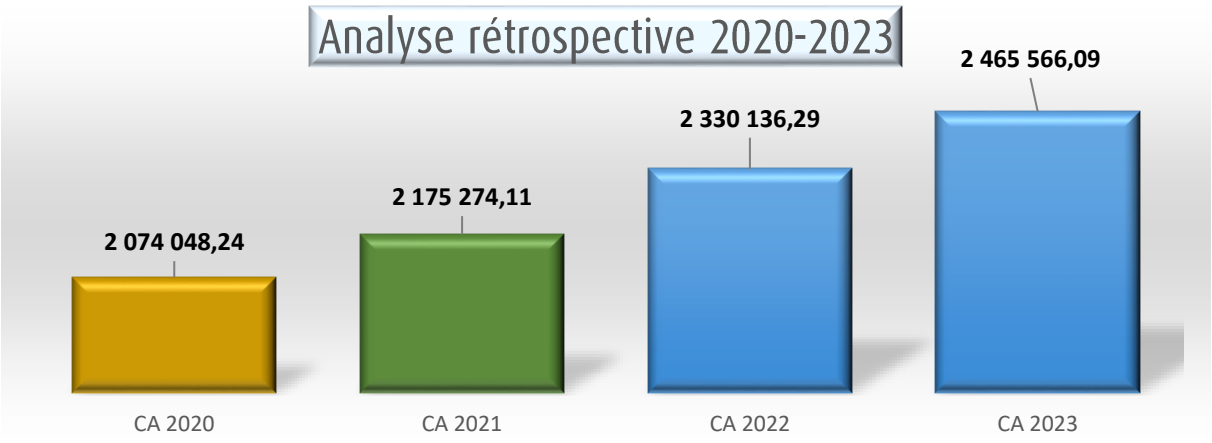

Chapitre 11: en 2023, le montant dépensé a augmenté de 14,80 % soit 107 316,62 € par rapport à 2022. Malgré tout, il convient de souligner que la commune des Achards maîtrise ses dépenses de fonctionnement. La collectivité subit les augmentations de l'électricité et du gaz. Cette dépense représente une augmentation de 72 000 € entre 2022 et 2023.
Chapitre 12 : Les charges de personnel restent constantes avec une diminution liée au transfert d'un agent à temps complet à la CCPA à compter du 01 janvier 2023.
Chapitre 014 « Atténuation de produits » correspond essentiellement à l'attribution de compensation que la commune verse à la CCPA (168 771,22 €) et qui est stable par rapport à 2022.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_02-BF

Chapitre 022 « dépenses imprévues » a permis de réaliser la décision modificative budgétaire de transfert de crédits au chapitre 014 Atténuation de produits.
Chapitre 65 « subventions, contingents » concerne essentiellement les indemnités des élus et leurs cotisations (129 973 €) ainsi que les subventions versées aux associations (58 426€) soit une hausse par rapport à 2022 de 11%. Cette année, ce chapitre a augmenté car la commune a versé davantage de subventions aux associations (+34%).
Chapitre 66 « intérêts de la dette »: la commune n'a souscrit aucun emprunt en 2023.
Chapitre 67 « Charges exceptionnelles »: a été utilisé en 2023 pour des remboursements liés essentiellement à la mise en fourrière ou des annulations de locations de salles.

Les recettes de fonctionnement

Article	Intitulé	BP 2023	CA 2023
002	Excédent de fonctionnement antérieur	200 000,00 €	
013	Atténuations de Charges	10 000,00 €	13 116,32 €
70	Produits des Services	139 450,00 €	113 037,79 €
73	Impôts et Taxes	2 010 000,00 €	2 213 264,72 €
74	Dotations Subventions et Participations	1 216 000,00 €	1 507 309,49 €
75	Autres Produits de Gestion Courante	74 000,00 €	88 092,59 €
76	Produits Financiers	0,00 €	5,92 €
77	Produits Exceptionnels	5 000,00 €	10 982,78 €
78	Reprises sur amortissement et Provisions	0,00 €	0,00 €
TOTAL REEL RECETTE DE FONCTIONNEMENT		3 654 450,00 €	3 945 809,61 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €	57 359,94 €
TOTAL ORDRE RECETTE FONCTIONNEMENT		100 000,00 €	57 359,94 €
TOTAL RECETTE DE FONCTIONNEMENT		3 754 450,00 €	4 003 169,55 €

Atténuation de charges : Ce chapitre 013 comprend les remboursements des rémunérations et charges du personnel titulaire et non titulaire suite aux arrêts maladie et accidents de travail. Entre 2022 et 2023, on constate une baisse de 80 % du remboursement de la CNP. Cette baisse est un indicateur positif, cela signifie qu'il y a moins d'arrêts maladie et accidents de travail.
Les remboursements ne couvrent plus les cotisations d'assurances payées en dépenses de fonctionnement (53 960 €).

Produits des services: Est enregistré à ce chapitre 70 le montant des ventes (achat de concession dans les cimetières), prestations de services et produits afférents aux activités annexes (occupation du domaine public).
Sont enregistrées sur ce même chapitre les mises à disposition de personnel à la Communauté de communes du Pays des Achards (CCPA) ainsi que les recettes de l'école de sport et le recouvrement des mises en fourrières.
Ce chapitre est en baisse de 36 %. La CCPA a repris une partie de la compétence de l'enfance jeunesse. La commune perçoit 7 586 € pour la mise à disposition du personnel contre 55 428 € en 2022 soit une diminution de 47 842 €. De plus, la CCPA s'est basée sur les dépenses réelles de 2022 sur l'entretien des bâtiments pour calculer le reversement. En 2024, une régularisation de 30 000 € va être effectuée.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_02-BF

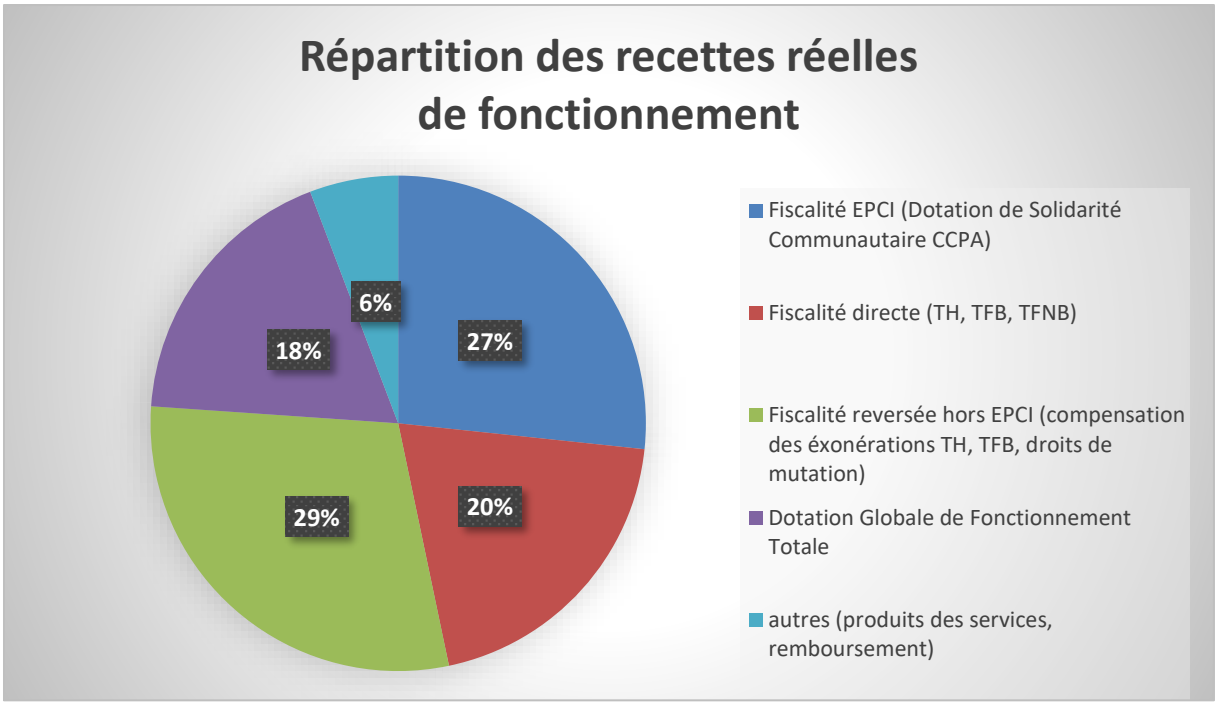

Autres produits de gestion courantes : Sont inscrits à ce chapitre 75 les revenus liés à la location des salles communales (47 104€) et des logements communaux (40 986,98 €).
Produits exceptionnels (Chapitre 77) : Sont inscrits les remboursements de sinistres (2 926,08 €), les cessions (4 270 €) et le remboursement d'un appareil auditif (2 513,55€).

B. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement

CHAP/OP	Intitulé	NOUVEAUX CREDITS 2023	RAR	BP2023	CA 2023
CH 16	Remboursement capital de la dette actuelle	297 300,00 €		297 300,00 €	293 833,74 €
Dépenses dette		297 300,00 €		297 300,00 €	293 833,74 €
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €		20 000,00 €	
CH 20	Immobilisations incorporelles (Docs urba + frais d'étude)	70 000,00 €	68 604,60 €	138 604,60 €	65 004,62 €
CH 204	Subvention equipement versées (SYDEV)	122 500,00 €	30 915,00 €	153 415,00 €	891,00 €
CH 21	Immobilisations corporelles Hors opérations	1 009 700,00 €	306 735,62 €	1 251 435,62 €	428 059,71 €
Dépenses Hors Opérations		1 222 200,00 €	406 255,22 €	1 563 455,22 €	493 955,33 €
24	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	226 000,00 €	29 090,40 €	255 090,40 €	69 916,25 €
25	VOIRIE	1 060 720,00 €	682 795,84 €	1 743 515,84 €	711 089,49 €
26	ACQUISITION MATERIEL	124 350,00 €	4 076,86 €	128 426,86 €	65 087,23 €
29	CIMETIERE	30 000,00 €	2 400,00 €	32 400,00 €	2 400,00 €
32	JEUX EXTERIEURS	20 000,00 €	13 399,36 €	33 399,36 €	13 968,04 €
33	SALLE ANTOINE RIGAUDEAU	5 000,00 €	2 000,00 €	7 000,00 €	2 341,24 €
34	SALLE BELLE EUGENIE	50 000,00 €		50 000,00 €	0,00 €
35	COMPLEXE SPORTIF THIERRY OMEYER/VESTIAIRE FOOT	450 000,00 €	49 663,20 €	564 663,20 €	126 868,56 €
36	REHABILITATION ATELIERS	15 000,00 €	557 120,51 €	572 120,51 €	560 237,30 €
38	ESPACE CULTUREL	50 000,00 €		50 000,00 €	
39	EQUIPEMENTS SPORTIFS	195 000,00 €		195 000,00 €	25 418,40 €
Opérations		2 226 070,00 €	1 340 546,17 €	3 631 616,17 €	1 577 326,51 €
	TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	3 745 570,00 €	1 746 801,39 €	5 492 371,39 €	2 365 115,58 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €		100 000,00 €	57 359,94 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 845 570,00 €	1 746 801,39 €	5 592 371,39 €	2 422 475,52 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_02-BF

Le chapitre 16 concerne le remboursement du capital de la dette. Encore une fois, la collectivité n'ayant pas souscrit de nouvel emprunt en 2023, ce chapitre est connu et diminue progressivement (diminution de 13,15 % entre 2022 et 2023).
Le chapitre 20 correspond aux restes à réaliser pour les études, dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » à savoir l'étude de stratégie urbaine, celle sur le site Arts et Nature et celle sur l'aménagement de l'avenue Napoléon Bonaparte.
Le chapitre 204 correspond à des travaux réalisés par le Sydev : rénovation horloges astronomiques.
Quant au chapitre 21 hors opérations, correspond aux restes à réaliser sur la mise en place partielle de la vidéo protection et du mur d'escalade. La collectivité a fait l'achat d'une maison au 7 Rue de Nantes en 2023. Ce chapitre a permis de réaliser la décision modificative budgétaire de transfert de crédits de 65 000 € à l'opération 35 Vestiaires Foot Complexe Thierry Omeyer.
S'agissant des opérations, celle sur les bâtiments (opération 24) a été utilisée pour le relamping de diverses salles et le brise soleil de l'espace culturel.
La voirie (opération 25) a concerné des réfections de trottoirs, de chaussée (Rue de la Boule et carrefour Jolly et De Lattre), des réseaux d'eaux pluviales (Rue Des Jonquilles).
L'acquisition de matériel (opération 26) : concerne surtout camion benne (29 880 €), divers fournitures (15 000 €), bancs et banquettes (10 950€) et des décorations de Noël (4 000€).
Le cimetière (opération 29) a vu l'installation d'un columbarium au sein du cimetière du quartier de la Chapelle.
Les jeux extérieurs (opération 32) correspondent exclusivement à des jeux complémentaires au niveau du pré de la Fontaine.
Les vestiaires foot du complexe Thierry Omeyer (opération 35), correspond à un acompte sur les travaux à venir. Tous les travaux sont engagés et sont des RAR sur 2024.
La réhabilitation des ateliers (opération 36), les travaux sont finis sur 2023.
Les Equipements sportifs (opération 39), concernent la rénovation du sol de la salle de tennis de table et la réfection du sol de court de tennis extérieur.

Les recettes d'investissement

Chapitre	Intitulé	NOUVEAUX CREDITS 2023	RAR	BP 2023	CA 2023
001	Résultat d'investissement	2 166 610,79 €		2 166 610,79 €	
CH 10	FCTVA (10222)	250 000,00 €		250 000,00 €	274 573,76 €
	Taxe aménagement (10226)	200 000,00 €		200 000,00 €	333 306,97 €
1068	Affectation du Résultat N-1	1 270 866,29 €		1 270 866,29 €	1 270 866,29 €
CH 13	Subventions d'investissement	36 600,00 €	308 907,50 €	345 507,50 €	223 324,05 €
CH 16	Emprunts et dettes	405 586,81 €		405 586,81 €	
CH 024	Immobilisations corporelles (ventes terrains + reprise véhicule)	200 000,00 €		200 000,00 €	
CH 204					2 149,00 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		4 529 663,89 €	308 907,50 €	4 838 571,39 €	2 104 220,07 €
021	Virement de la section de fonctionnement	453 800,00 €		453 800,00 €	
040	Amortissement	300 000,00 €		300 000,00 €	258 322,91 €
	TOTAL	5 283 463,89 €	308 907,50 €	5 592 371,39 €	2 362 542,98 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_02-BF

Le Chapitre 10 enregistre le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la valeur Ajoutée (FCTVA) et la taxe d'aménagement.
Cette année les travaux ont été moins importants par rapport à l'année 2022 (Salle Rigaudeau).
La réhabilitation des ateliers a permis de collecter un peu de FCTVA.
La taxe d'aménagement est actuellement perçue pour tout le territoire de la commune, y compris quand cela concerne les zones d'activités.
Le Chapitre 13 « Les subventions d'investissement » concerne les subventions et fonds reçus pour financer les dépenses d'équipement. Ils peuvent provenir notamment de l'Etat (DETR, DSIL), la Région, le Département, la Communauté de communes, l'Europe.

FOCUS :
➔L'année 2023 enregistre 23,05 % de baisse des recettes réelles d'investissement par rapport à 2022 :
- Moins de travaux donc moins de perception de FCTVA et moins de subventions attribuées.
- L'affectation de résultat a baissé de 367 922 €.

Il n'a pas été recouru à l'emprunt.

C. Résultats

FONCTIONNEMENT :	
Dépenses de fonctionnement :	2 723 889,00 €
Recettes de fonctionnement :	4 003 169,55 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	1 279 280,55 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 :	200 000,00 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	**1 479 280,55 €**

INVESTISSEMENT :	
Dépenses d'investissement :	2 422 475,52 €
RAR Dépenses Investissement :	1 787 275,45 €
Recettes d'investissement :	2 362 542,98 €
RAR Recettes d'investissement :	229 480,48 €
Résultat d'investissement de l'exercice :	- 59 932,54 €
Résultat d'investissement de l'exercice N-1 :	2 166 610,79 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	**2 106 678,25 €**

La commune pratique le rattachement des charges et des produits. Les titres (recettes) et les mandats (dépenses) sont émis sans retard.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_02-BF

D. Les ratios financiers obligatoires

Commune les Achards	BP 2023	CA 2023	BP 2024	chiffres 2022 du site Collectivitéslocales.gouv.fr
nombre d'habitants (population INSEE)	5 445	5 445	5 506	De 5 000 à 10 000 habitants
ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population	551,08	452,81	569,58	994€/hab
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population (recettes hors fiscalité reversée)	369,15	406,48	383,40	517€/hab
Ratio 2 bis: Produit des impositions directes/population (fiscalité reversée incluse)	592,47	683,30	611,88	688€/hab
Ratio 3 : Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population	671,16	724,67	693,08	1158€/hab
Ratio 4: Dépenses brutes d'équipement/population	925,92	380,40	951,23	298€/hab
Ratio 5: Dette/Population	419,50	367,10	360,40	796€/hab
Ratio 6: DGF/Population	119,53	129,63	114,42	154€/hab
Ratio 7: Dépenses de personnel/DRF	43,32	48,78	44,64	57,60%
Ratio 9 : Marge d'autofinancement courant (MAC)= (DRF + remboursement de dette)/RRF	82,11	69,93	89,97	88,70%
Ratio 10: Dépenses brutes d'équipement/RRF = taux d'équipement	137,96	52,49	137,25	25,70%
Ratio 11: Dette/RRF= taux d'endettement	62,50	50,66	52,00	68,70%

2. LES BUDGETS ANNEXES

A. Le lotissement Les Jonquilles

Les dépenses et les recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_02-BF

DEPENSES					RECETTES				
article	intitulé	observations	BP 2023	CA 2023	article	intitulé	observations	BP 2023	CA 2023
002	résultat fonct. reporté	déficit			002	résultat fonct. reporté	excédent	513 083,84 €	
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain			7015	vente terrains aménagés	vente parcelles	96 859,00 €	66 010,00 €
6045	Achat d'études	Architecte, DDTM, Géomètre…	8 652,70 €	0,00 €					
605	travaux	voirie, VRD,..	151 024,78 €	112 789,27 €	7083	Locations diverses			
60611	Eau et Assainissement			44,84 €					
608	frais accessoires	Divers frais stockables	16 000,00 €	0,00 €	7473	Subvention du département			
63513	Autres impots locaux				7478	Autres organismes			
65888	Autres charges diverses de gestion courante		5,00 €		7588	Autres produits divers de gestion		5,00 €	0,10 €
6522	Reversement de L'Excédent	Au Budget Principal							
7133	variation des en cours	Annul stock initial			7133	variation des en cours	intégration stock final		
7133	variation des en cours	constatation des recettes							
71355	Variation du stock	Annul stock initial			71355	variation terrains aménagés	intégration stock final	175 677,48 €	17 093,09 €
71355	Variation du stock	constatation des recettes	228 095,56 €	52 418,08 €					
608	frais accessoires	transfert intérêt emprunt			796	transfert charges	transfert intérêts emprunt		
		TOTAL	403 778,04 €	165 252,19 €			TOTAL	785 625,32 €	83 103,19 €

Les dépenses et les recettes d'investissement

DEPENSES					RECETTES				
article	intitulé	observations	BP 2023	CA 2023	article	intitulé	observations	BP 2023	CA 2023
001	résultat inv. reporté	déficit	52 418,08 €		001	résultat inv. reporté	excédent		
1641	emprunt	remboursement capital			1641	emprunt	Souscription		
1687	avance commune	Remboursement à la commune			1687	avance commune	Versement par la commune		
3351	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains			3351	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains		
3354	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes			3354	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes		
3355	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux			3355	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux		
33581	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes			33581	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes		
33586	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers			33586	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers		
3555	Stock final - terrains	intégration du stock final	175 677,48 €	17 093,09 €	3555	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains		
					3555	terrains aménagés	sortie du stock vendu	228 095,56 €	52 418,08 €
		TOTAL	228 095,56 €	17 093,09 €			TOTAL	228 095,56 €	52 418,08 €

Le budget « Lotissement les jonquilles » a enregistré 2 ventes de lots en 2023.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_02-BF

Les résultats

FONCTIONNEMENT :	
Dépenses de fonctionnement :	165 252,19 €
Recettes de fonctionnement :	83 103,19 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	- 82 149,00 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 :	513 083,84 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	**430 934,84 €**

INVESTISSEMENT :	
Dépenses d'investissement :	17 093,09 €
Recettes d'investissement :	52 418,08 €
Résultat d'investissement de l'exercice :	35 324,99 €
Résultat d'investissement de l'exercice N-1 :	- 52 418,08 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	**- 17 093,09 €**

B. Le lotissement Les Mares

Les dépenses et les recettes de fonctionnement

DEPENSES					RECETTES				
article	intitulé	observations	BP 2023	CA 2023	article	intitulé	observations	BP 2023	CA 2023
002	résultat fonct. reporté	déficit	10 850,00 €		002	résultat fonct. reporté	excédent		
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain			7015	vente terrains aménagés	vente parcelles	220 000,00 €	
6045	Achat d'études	Architecte, DDTM, Géomètre…	50 000,00 €	29 561,00 €					
605	travaux	voirie, VRD,..	618 882,19 €	253 794,12 €	7083	Locations diverses			
60611	Eau et Assainissement								
608	frais accessoires	Divers frais stockables			7473	Subvention du département			
63513	Autres impots locaux			1 007,00 €	7478	Autres organismes			990,00 €
6588	Autres charges diverses de gestion courante				7588	Autres produits divers de gestion			
6522									
7133	variation des en cours	Annul stock initial			7133	variation des en cours	intégration stock final		
7133	variation des en cours	constatation des recettes							
71355	Variation du stock	Annul stock initial			71355	variation terrains aménagés	intégration stock final	679 732,19 €	320 782,81 €
71355	Variation du stock	constatation des recettes	220 000,00 €	26 577,72 €					
608	frais accessoires	transfert intérêt emprunt			796	transfert charges	transfert intérêts emprunt		
		TOTAL	899 732,19 €	310 939,84 €			TOTAL	899 732,19 €	321 772,81 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_02-BF

Les dépenses et les recettes d'investissement

DEPENSES					RECETTES				
article	intitulé	observations	BP 2023	CA 2023	article	intitulé	observations	BP 2023	CA 2023
001	résultat inv. reporté	déficit	26 577,72 €		001	résultat inv. reporté	excédent		
1641	emprunt	remboursement capital			1641	emprunt	Souscription	486 309,91 €	
1687	avance commune	Remboursement à la commune			1687	avance commune	Versement par la commune		
3351	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains			3351	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains		
3354	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes			3354	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes		
3355	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux			3355	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux		
33581	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes			33581	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes		
33586	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers			33586	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers		
3555	Stock final - terrains	intégration du stock final	679 732,19 €	320 782,81 €	3555	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains		
					3555	terrains aménagés	sortie du stock vendu	220 000,00 €	26 577,72 €
		TOTAL	706 309,91 €	320 782,81 €			TOTAL	706 309,91 €	26 577,72 €

Les résultats

FONCTIONNEMENT :	
Dépenses de fonctionnement :	310 939,84 €
Recettes de fonctionnement :	321 772,81 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	10 832,97 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 :	- 10 850,00 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	**-17,03 €**

INVESTISSEMENT :	
Dépenses d'investissement :	320 782,81 €
Recettes d'investissement :	26 577,72 €
Résultat d'investissement de l'exercice :	- 294 205,09 €
Résultat d'investissement de l'exercice N-1 :	- 26 577,72 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	**- 320 782,81 €**

Les travaux d'aménagement du « Lotissement Les Mares » ont commencé en 2023 et des entes doivent intervenir en 2024.